

Ils sauvent les tableaux d'inconnus

Que deviennent les œuvres d'un peintre anonyme ou qui n'est plus coté à son décès? Depuis dix ans, la Fondation Ateliers d'artiste préserve leur héritage et vient de lancer une association, afin d'assurer la pérennité de sa mission.

Il y a les peintres comme Picasso ou Van Gogh, dont la cote garantit la préservation de leurs œuvres. Mais que deviennent les peintures moins prisées ou passées de mode, à la mort de leur auteur? C'est à leur sauvegarde que s'attelle depuis dix ans déjà la Fondation Ateliers d'artiste (FAA), le temps que le balancier de l'histoire de l'art les rende à nouveau tendance. Dans ce même

de l'après-guerre. Mais attention! Il ne s'agit pas, en l'occurrence, de conserver n'importe quelle croûte! «Il doit s'agir d'artistes professionnels de Suisse romande, précise Walter Tschopp, membre du conseil de fondation et ancien conservateur des Arts plastiques du Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel. C'est-à-dire qu'ils sont au bénéfice d'une formation sérieuse et ont exercé une activité artistique suivie et vérifiable par la consultation de listes d'expositions individuelles et collectives, de publications, des achats par des collectivités publiques, etc. Dans certains cas, il peut aussi s'agir d'artistes qui se sont formés eux-mêmes, mais avec un suivi de leur travail qui démontre le sérieux de leur engagement.»



esprit, elle table sur le partenariat de musées, prêts à exposer les toiles de l'un ou l'autre de ces artistes, appartenant pour une grande part à l'art figuratif

Déjà 7000 œuvres sauvées

A ce jour, la FAA a recueilli une quinzaine de fonds, notamment ceux de Thérèse Martin, Jean Apothéloz et Frédéric Studer, alias Urs. Une dizaine d'autres sont en attente. «Les héritiers gardent généralement quelques-unes des œuvres, mais faute de place, ils ne peuvent pas conserver le tout, en particulier les grandes toiles ou œuvres de seconde catégorie. Ils décident également quelles œuvres sont inaliénables et lesquelles pourront être ven-

Albert Enz, Loclois par amour

Né à Winterthur en 1909, Albert Enz émigre à Paris en 1918. Il travaillera à la SNCF pendant vingt-sept ans, il se consacre à la peinture et au dessin dès 1967. Il épouse Pierrette Bachmann en 1968 et le couple s'installe au Locle (NE). Il décédera en 1982. Pour la petite histoire, Jean Menthonnex a acheté une œuvre de cet artiste et, après des

recherches, a retrouvé sa veuve qui lui confie ses inquiétudes sur le devenir de l'œuvre de son mari, à sa propre mort. Il laisse sa carte de visite. Six mois plus tard, son neveu le rappelle. «Il m'a dit qu'il l'avait retrouvée par hasard. Sa tante souffrait de pertes de mémoire. Elle est malheureusement décédée peu de temps après.» Par voie testamentaire, elle a tenu

à léguer l'ensemble du fonds Enz à la Fondation, en 2006.





Jean Menthonnex et Claudio Bernasconi montrent fièrement des tableaux stockés dans les abris de la Fondation.

dues, le cas échéant», explique le Chexbrien Jean Menthonnex, à l'initiative de qui la Fondation a vu le jour.

L'espace, justement, représente aussi un défi permanent pour la Fondation. La Ville de Pully lui met certes à disposition des abris de protection civile depuis l'été passé, mais 7000 œuvres occupent entièrement ces trois locaux! La situation est d'autant plus préoccupante que quelque 200 artistes professionnels meurent chaque année en Suisse et que de plus en plus de leurs descendants font appel à la Fondation, unique en son genre en Suisse romande. «Jusqu'ici, nous n'avons pas refusé de succession, hormis pour des raisons artistiques. Mais cela arrivera, avertit Walter Tschopp, car notre capacité d'accueil est limitée et nous travaillons pour le moment sans soutien financier public autre que la mise à disposition de locaux, ni aide semi-publique ou

privée, autre que celle des cotisations des membres de notre association d'amis de la fondation qui vient d'être créée.»

A Pully, Jean Menthonnex et Claudio Bernasconi, analyste financier et membre du conseil de la Fondation, ouvrent les portes de leurs abris, véritables repaires gorgés de trésors artistiques. Des aquarelles et des huiles, soigneusement répertoriées et protégées, bien sûr, mais aussi des esquisses, des notes d'auteur et même quelques pinceaux! «Cela nous semble important de garder aussi ce type d'objets, pour la compréhension de l'œuvre», conclut Jean Menthonnex. **Sandrine Fattebert Karrab**

Association Les Amis de la Fondation
Ateliers d'artiste, 1009 Pully,
www.ateliersdartiste.org

Charles Meystre, un Vaudois à Paris

Né en 1925 à Lausanne et décédé l'an passé, le peintre Charles Meystre a vécu une grande partie de sa carrière à Paris, où il s'installe dès 1947, tout en maintenant d'étroits contacts avec son pays d'origine. Travaillant parfois sur la base de photos, l'artiste n'a jamais enseigné, contrairement à de nombreux confrères. Soucieux de la préservation de ses œuvres,

il a remis l'ensemble de son fonds d'atelier à la Fondation en 2006 déjà, avec l'accord de son épouse, la comédienne Micha Bayard, et de leur fille Valérie. A la demande de la Fondation, il a rédigé le catalogue raisonné de son œuvre. Un document qui, espère la Fondation, permettra de montrer l'importance et l'originalité de cet artiste, récompensé par de nombreux prix.

